

# SDIS

VOCATION SECOURS

N°44

Juillet 2017

## INNOVATIONS ET PROJETS

Premières formations au caisson multivolume à la rentrée

## ACTUALITES

Cross national : l'Ille-et-Vilaine remporte le titre de Champion de France  
Fin du mouvement de grève : les propositions de Jean-Luc Chenut

## VOLONTARIAT

Un nouveau souffle pour la prestation retraite des SPV

## ORGANISATION FONCTIONNELLE

Colonel Eric Candas, nouveau directeur départemental du SDIS



**SAPÉURS  
POMPIERS**

Ille & Vilaine



## Édito

Le premier semestre a été marqué par la passation de commandement entre le colonel Pierre Patet, premier Contrôleur général, et le Colonel Eric Candas, le 1<sup>er</sup> juin dernier. Je tiens à souligner la qualité de l'engagement du colonel Patet ainsi que ses qualités humaines, son humanisme et sa disponibilité. Occupant le poste de directeur depuis 2009, il a impulsé et porté des projets structurants pour l'établissement.

Toujours à l'écoute des élus du Conseil d'administration et dans une véritable relation de confiance, le Colonel a notamment porté l'élaboration et la mise en œuvre du projet stratégique 2010-2016, le pilotage de la réorganisation territoriale conduite depuis 2012, la modernisation des infrastructures de l'établissement, ainsi que la révision du Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques 2010-2014. Sous sa direction, le SDIS a également mis en place une politique départementale de sécurité civile tournée vers l'éducation préventive et le développement des actions de prévention et de prévision.

Le SDIS d'Ille-et-Vilaine doit aujourd'hui poursuivre son évolution, au travers de la mise en œuvre des orientations du nouveau projet stratégique. Je souhaite la bienvenue au Colonel Eric Candas, qui a pris ses fonctions dès le mois de juin et qui mènera la réalisation de ce projet.

Enfin, je souhaite revenir en quelques mots sur le mouvement social qui a marqué le printemps. Nous avons toujours veillé à maintenir le dialogue, parfois vif, tout en affirmant les règles et les valeurs du service public. Le SDIS d'Ille-et-Vilaine dispose des moyens et effectifs qui doivent lui permettre de mener à bien sa mission de protection civile, tout en ayant la capacité à faire face à l'augmentation probable du nombre d'interventions.

Je vous souhaite à tous un très bel été, et remercie tous ceux, professionnels et volontaires, qui resteront mobilisés pour assurer la sécurité des breilliennes et breilliens en cette période estivale.

**Jean-Luc Chenut**

Président du Conseil départemental  
Président du Conseil d'administration du SDIS



est le magazine du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

[www.sapeurs-pompiers35.fr](http://www.sapeurs-pompiers35.fr)

**Directeur de la publication :** Jean-Luc Chenut, président du Conseil d'administration du SDIS

**Directeur de la rédaction :** Colonel Pierre Patet, directeur départemental

**Rédacteur en chef :** Estelle Melki, responsable communication

**Ont contribué à ce numéro :** Christelle Bondis, Sébastien Saudubray, Lionel Gogdet, Marie Colliot, Olivier Oger, Martin Boutier, Kevin Huchet, Sébastien Lacoste, Goulven Troel, David Rué, Michel Point, Mickaël Lebreton, Frédéric Le Hay, Stéphane Knoepffler, Célia Firmin, Sabine Guerroué et Stéphane Hubert (Conseil départemental).

**Photos :** Service communication - Cellule photo-vidéo SDIS 35

**Conception graphique :** Révelations / BH1161 - N°44

**Impression :** Imprimerie Cloître - **Tirage :** 4 300 exemplaires

**N° ISSN :** 1957-407X - **Dépôt légal :** à parution

Suivez le  
SDIS35 officiel sur :



Vocation Secours est imprimé sur un papier FSC qui garantit la gestion responsable des forêts, ainsi que la consommation responsable du bois et de ses produits dérivés. Plus d'infos sur [www.fsc.org](http://www.fsc.org)



**AGENDA** p 3

**ACTUALITÉS** p 4/7

Fin du mouvement de grève : les propositions formulées par Jean-Luc Chenut

**INNOVATIONS ET PROJETS** p 8/9  
Premières formations au caisson multivolume

**ORGANISATION FONCTIONNELLE** p 10/13  
Le colonel Pierre Patet passe le commandement  
Colonel Eric Candas, nouveau directeur départemental du SDIS

**ORGANISATION TERRITORIALE** p 14  
Les cadets de la sécurité civile expérimentés en Ille-et-Vilaine

**INTERVENTIONS** p 15/21

**VOLONTARIAT** p 22  
La nouvelle PFR

**PRÉVENTION** p 24

**IMMOBILIER** p 25/26

**INFOS DES SERVICES** p 27/29

**CIS PRES DE CHEZ VOUS** p 30/31  
En visite au CIS de Rennes Sud-Ouest

## Ça s'est passé près de chez vous...

**4 mars** : Passation de commandement à Hédé-Bazouges



Le lieutenant Hervé Baudé a officiellement passé le commandement du CIS d'Hédé-Bazouges au capitaine Franck Lefeuvre.

**18 mars** : Cross national des sapeurs-pompiers à Monampeuil



Le SDIS d'Ille-et-Vilaine remporte le titre de champion de France ! (plus d'infos page 4).

**29 avril** : Finale départementale du parcours sportif et des épreuves athlétiques à Fougères



160 athlètes représentant 19 CIS et 7 sections de JSP se sont donnés rendez-vous pour la compétition. 45 participants se sont qualifiés pour la finale Grand Ouest organisée le 20 mai à Lamballe et 12 athlètes qualifiés ont porté les couleurs du département lors de la finale nationale qui a eu lieu le 24 juin à Obernai (67).

**12 mai** : Passation de commandement à Belton



Le lieutenant Jean-Yves Recoursé a officiellement passé le commandement du centre d'incendie et de secours de Belton au lieutenant Ludovic Lorandel.

**1<sup>er</sup> juin** : Passation de commandement de Chef de Corps



La cérémonie a permis d'honorer le colonel Pierre Patet qui aura exercé pendant plus de 8 années en Ille-et-Vilaine. Le colonel Eric Candas a ensuite été institué dans son commandement de Chef de Corps (plus d'infos page 12).

**10 juin** : Passation de commandement à Argentré-Etrelles



Le commandant Éric Gilbert a passé le commandement du centre d'incendie et de secours d'Argentré-du-Plessis-Étrelles au lieutenant Vincent Béasse.

## Les événements à venir...

**19 août** - Fête des jeunes agriculteurs à Sixt-sur Aff

**9 septembre** - Opération de sensibilisation aux gestes qui sauvent, place de l'Hôtel de Ville à Rennes

**7 octobre** - Rassemblement départemental des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine

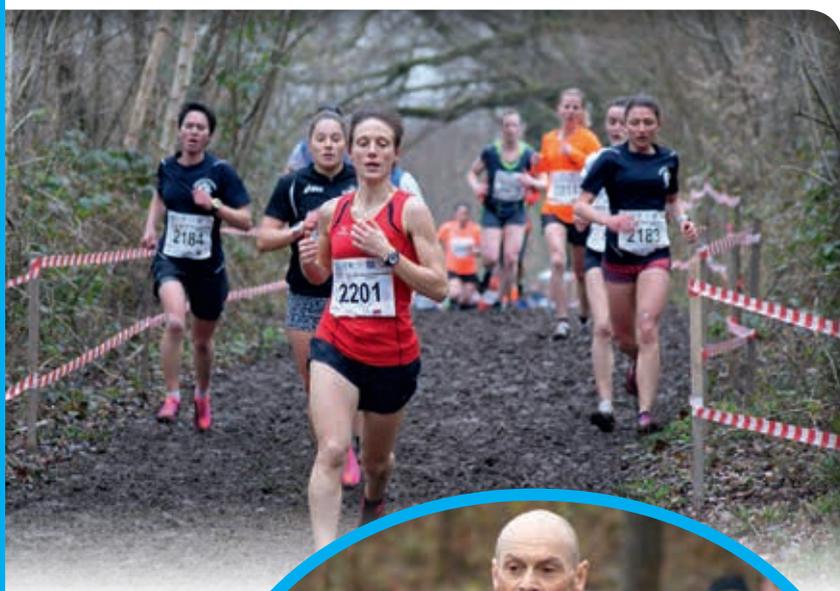
**13 octobre** - Passation de commandement à Domalain



## Les sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine remportent le titre de Champion de France au 57<sup>ème</sup> cross national



Samedi 18 mars, 44 athlètes breilliens ont représenté le SDIS d'Ille-et-Vilaine lors de la 57<sup>ème</sup> édition du cross national des sapeurs-pompiers qui s'est tenu à Monampteuil (département de l'Aisne). A cette occasion, ils ont témoigné de performances sportives remarquables. Elles ont ainsi permis à l'Ille-et-Vilaine de remporter le titre de Champion de France toute catégorie confondue, remporté pour la dernière fois il y a 10 ans !



### LES TITRES REMPORTEES LORS DU 57<sup>ème</sup> CROSS NATIONAL

- Champion de France toute catégorie confondue
- Champion de France - hommes toute catégorie
- Les athlètes femmes sont Championnes de France par équipe – catégorie vétéran
- Les athlètes hommes sont Champion de France par équipe – catégorie vétéran 2
- Equipe vice-championne de France – catégorie junior femmes
- Equipe vice-championne de France – catégorie cadettes

### Deux titres individuels remarquables

- Jawad Abelmoula (CIS de Rennes Le Blosne), Champion de France en catégorie sénior
- Eric Bretel (CIS de Gahard) I, 3<sup>ème</sup> de la catégorie Vétérans 2

*Une réception a été organisée par le Département en l'honneur des athlètes le 6 avril dernier*





## Fin du mouvement de grève : les propositions formulées par Jean-Luc Chenut

Après une grève initiée par l'intersyndicale CGT-Syndicat autonome le 11 mai dernier, le mouvement a pris fin le 27 juin. Cette décision a été rendue possible par plusieurs propositions formulées par Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'administration du SDIS :

- **La création sur deux années de 8 à 10 postes destinés à compenser les inaptitudes physiques, et de 3 emplois de sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires** pour renforcer les capacités opérationnelles.
- **Le maintien des effectifs sur l'agglomération rennaise à leur niveau actuel**, ce qui permet d'anticiper l'augmentation probable du nombre d'interventions sur ce secteur.
- **La confirmation des engagements pris concernant l'amélioration des conditions de travail sur le site des services techniques** du SDIS.
- Pour des raisons à la fois opérationnelles, organisationnelles et financières, Jean-Luc Chenut n'a pas souhaité accéder à la demande de 170 promotions au grade d'adjudant d'ici 2020. Il a en revanche proposé **la promotion de 10 adjudants supplémentaires pendant 3 ans.**

Tout au long de ce conflit, le dialogue social n'a jamais été rompu. Le Président du Conseil d'administration du SDIS est attaché à ce qu'il s'exerce dans un cadre respectueux des règles et valeurs du service public. Il a été amené à plusieurs reprises à condamner certaines formes prises par ce mouvement social, et notamment les actes de désobéissance caractérisée. C'est pourquoi et comme il l'avait annoncé, des sanctions seront prises à l'encontre de la quinzaine d'agents concernés, mais elles resteront strictement proportionnées à la gravité des fautes commises (avertissements ou blâmes dans l'hypothèse de récidives multiples).

Les élus et les équipes du SDIS vont pouvoir désormais se consacrer pleinement, et dans un climat plus serein, à la qualité du service public, en travaillant notamment sur les moyens d'améliorer la disponibilité en journée des sapeurs-pompiers volontaires.

## Les sapeurs-pompiers célèbrent la journée nationale des sapeurs-pompiers

Le samedi 24 juin, la journée nationale des sapeurs-pompiers était célébrée partout en France. Organisée dans le département par le Service d'Incendie et de Secours, cette cérémonie s'est déroulée à l'école départementale des sapeurs-pompiers. Elle a été l'occasion d'une rencontre entre les sapeurs-pompiers et la population locale venue célébrer le 70<sup>ème</sup> anniversaire du CIS de L'Hermitage.

La cérémonie a réuni près de 250 sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine. Elle a permis de rendre hommage aux sapeurs-pompiers de France décédés en service au cours de l'année.

Plusieurs sapeurs-pompiers ont été récompensés pour avoir fait preuve de courage et de dévouement au cours de l'année écoulée et pour leur engagement au service de leurs concitoyens.

## 13 sapeurs-pompiers mis à l'honneur au cours de la cérémonie

**15 récompenses ont été attribuées au cours de la cérémonie :**  
**2 médailles de la sécurité intérieure échelon bronze, 1 médaille et 2 lettres de félicitations pour acte de courage et de dévouement, 1 médaille d'argent avec rosette pour services exceptionnels, 1 citation à l'ordre du Corps départemental des sapeurs-pompiers et 8 lettres de félicitations du directeur départemental.**

### 2 MÉDAILLES DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ÉCHELON BRONZE

**Lieutenant 1<sup>ère</sup> classe Philippe Baslé**

Il s'est particulièrement investi dans l'ensemble des cérémonies protocolaires du Corps départemental. En qualité de référent protocole, il a participé activement au devoir de mémoire et a ainsi permis la décoration du drapeau du Corps départemental des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine pour acte de courage et de dévouement.

En 2013, il a pris en charge la préparation de la délégation du GUDSO en vue du défilé national du 14 juillet sur les Champs Elysées. En 2008, il a assuré l'organisation des cérémonies officielles d'ouverture et de clôture du Congrès national des sapeurs-pompiers.



*Afin de mettre à l'honneur les 251 sapeurs-pompiers qui ont rejoint les effectifs du SDIS d'Ille-et-Vilaine, 5 professionnels qui viennent d'achever leur formation initiale et 5 volontaires issus des personnels recrutés en 2017 se sont vus remettre leur écusson et leur casque, symboles de leur intégration au Corps départemental.*

### Capitaine honoraire Claude Lorand

Il a fait preuve d'un investissement remarquable au service du CIS de Montauban-de-Bretagne. Il accède à la fonction de chef de centre en 1997 et est nommé lieutenant 3 ans plus tard. Cette médaille vient récompenser sa motivation et son investissement durant 42 années de carrière.

### 3 RÉCOMPENSES POUR ACTE DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT

#### Caporal Olivier Morin - CIS Rennes Saint-Georges

Le 14 novembre dernier, il s'est jeté à l'eau pour porter secours à une personne qui venait de sauter dans la Vilaine. Il est parvenu à sécuriser la victime et a entamé sa réanimation cardio-pulmonaire.

#### Sergent-chef Sébastien Jouault - CTA-CODIS

Le 11 octobre, il a répondu à l'appel d'une femme enfermée dans son appartement alors qu'un incendie s'était déclaré à l'intérieur. Il est parvenu à la maintenir au téléphone pour lui fournir de précieux conseils afin de se protéger dans l'attente des secours.

#### Caporal-chef Willy Pandard - CIS Betton

Le 30 janvier, il se trouvait dans un café à Rennes lorsqu'un homme qui venait d'être agressé à l'arme blanche est venu se réfugier à l'intérieur. Il lui est immédiatement venu en aide pour lui apporter les premiers soins, et a alerté les secours.

### 1 MÉDAILLE D'HONNEUR AVEC ROSETTE POUR SERVICES EXCEPTIONNELS, ÉCHELON ARGENT

#### Lieutenant Mickaël Pondemer - CIS de Dol-de-Bretagne

Depuis plus de 25 ans, il se démarque par ses compétences qu'il met à profit du CIS. Son expérience acquise au sein de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, et ses qualités pédagogiques sont reconnues. Il participe régulièrement à l'encadrement de formations initiales et de spécialités, notamment dans le domaine du sauvetage déblaiement.



### 1 CITATION À L'ORDRE DU CORPS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS

#### Caporal Erwan Boutet - CIS Rennes Le Blosne

Le 11 octobre 2016, il est intervenu avec l'EPS pour un feu d'habitation sur Rennes. A son arrivée, il a procédé au sauvetage d'une victime présente au balcon du 3<sup>ème</sup> étage et directement exposée aux flammes.



balcon du 3<sup>ème</sup> étage, évacuée par moyen aérien. Leur sang-froid et leur réactivité ont été récompensés.

#### Sergent-chef Frédéric Huard, le caporal Mickaël Dauchy et le sapeur 1<sup>ère</sup> classe Philippe Galleron - CIS Rennes Le Blosne

Le 28 décembre 2016, ils sont intervenus au VSAV pour porter secours à un homme de 28 ans en arrêt cardio-respiratoire. Durant 45 minutes, ils ont procédé à sa réanimation qui a permis, après 13 chocs réalisés au défibrillateur, de le sauver.

### 8 LETTRES DE FÉLICITATIONS DU COLONEL ERIC CANDAS, CHEF DU CORPS DÉPARTEMENTAL

#### Lieutenant Christophe Marsal chef de salle au CTA-CODIS

Le 27 mars dernier, il a coordonné l'ensemble des actions pour permettre le sauvetage par l'hélicoptère de la sécurité civile d'une personne enlisée dans les sables mouvants sur la commune de Cherruex.

#### Sergent-chef Frédéric Huard et le caporal Mickaël Dauchy CIS Rennes Le Blosne

Le 11 octobre 2016, ils sont intervenus au FPTL pour un feu d'habitation à Rennes. A leur arrivée, ils ont immédiatement dressé l'échelle 3 plans afin porter secours à une victime présente sur le

#### Caporal-chef Stéphane Mainsard - CIS Cancale

Le 10 juillet 2016, il est intervenu au VSAV pour porter secours à deux personnes qui venaient de chuter d'une falaise à Cancale. L'efficacité de son intervention, menée dans un environnement dangereux, a contribué à la survie d'une des victimes en situation de réelle détresse vitale.

#### Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Céline Houée - CIS Quédillac

Le 7 février, elle est intervenue pour une collision entre une voiture et un train à Quédillac. Confrontée à deux victimes en situation d'urgence absolue, elle a fait preuve de professionnalisme pour préserver les premiers témoins et la famille des victimes dans l'attente des renforts.

## Une journée sous le signe des festivités

### Un parcours de techniques opérationnelles pour les sapeurs-pompiers

Plusieurs binômes ont eu l'occasion de tester les équipements du plateau technique le 24 juin lors d'un parcours de techniques opérationnelles. Les trois équipes finalistes des CIS de Vitré, Bruz, et Pacé se sont vues décernées le trophée du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'école départementale.



### Des animations prévues pour le public

Visite du centre de secours, mini-parcours sportif pour les enfants, manipulation de lances, sensibilisation aux gestes de premiers secours et animations autour de la prévention... Les sapeurs-pompiers de L'Hermitage se sont fortement mobilisés pour fêter avec la population locale le 70<sup>ème</sup> anniversaire du CIS.



## 180 participants au colloque stoppeur de fumées

Jeudi 16 mars, un colloque dédié au stoppeur de fumées s'est tenu à l'école départementale des sapeurs-pompiers à L'Hermitage.

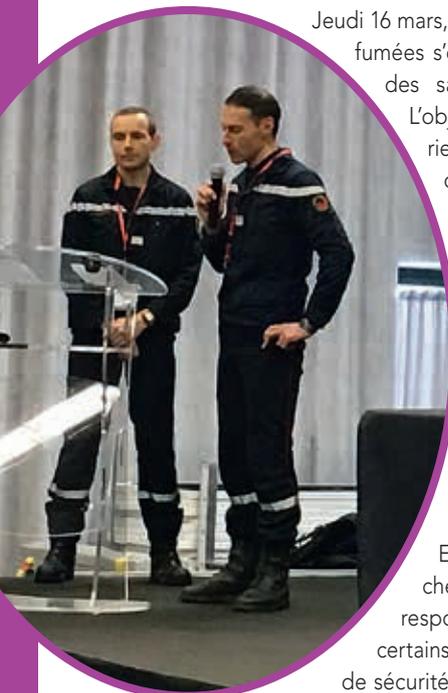
L'objectif était de partager notre expérience sur l'utilisation de l'outil au sein de la profession. En effet, le SDIS d'Ille-et-Vilaine figure comme le 1<sup>er</sup> SDIS en France à déployer le stoppeur de fumées dans le cadre de la lutte contre l'incendie. De nombreux SDIS ont montré leur intérêt pour la démarche initiée en Ille-et-Vilaine : 180 participants venus de 36 départements de France ont fait le déplacement.

Experts et instructeurs incendie, chefs de groupement Opération, responsables des achats, voire même certains experts judiciaires et responsables de sécurité incendie en milieu hospitalier ont assisté aux diverses interventions.

L'objectif était de :

- Présenter les différentes étapes ayant permis de déployer rapidement le stoppeur de fumées
- Présenter la plus-value opérationnelle de l'outil sans remettre en cause les doctrines en vigueur
- Intégrer son emploi en s'inscrivant dans une meilleure connaissance du système feu par les intervenants

Retrouvez le compte-rendu de cette journée et les présentations des intervenants dans la rubrique Actualités de notre site internet : [www.sapeurs-pompiers 35.fr](http://www.sapeurs-pompiers 35.fr)



## Les SDIS du Grand Ouest s'associent pour l'achat de consommables pharmaceutiques



Christine Adamy, Noyale Limon-Duparcmeur (PUI), et Véronique Rabot (service des marchés)

Le SDIS s'était lancé dans la mutualisation des achats en collaboration avec les SDIS bretons il y a 4 ans. Il renouvelle aujourd'hui l'expérience pour l'achat de consommables pharmaceutiques : draps à usage unique, gants nitriles ou encore couvertures de survie.

12 départements du Grand Ouest s'associent cette fois à ce groupement de commande (départements 22, 27, 29, 35, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72 et 76) piloté par l'Ille-et-Vilaine. Ce groupement de commande présente l'avantage de permettre la rationalisation des coûts, d'obtenir de meilleurs prix et, pour ceux qui ne disposaient pas de marchés jusqu'ici, de simplifier les achats sans avoir besoin de mettre régulièrement les fournisseurs en concurrence. La difficulté reste de se mettre d'accord entre 12 départements sur certaines spécificités des produits ; c'est certainement le point crucial de la réussite de ce groupement de commande. Concernant l'analyse des échantillons de produits fournis par les prestataires, le SDIS 35 a ainsi proposé de confier l'analyse des draps (leur résistance notamment) à la compétence de chercheurs en mécanique de la Faculté des Sciences de l'Université de Rennes I (Beaulieu). Les tests qui seront réalisés selon des normes industrielles validées, permettront d'évaluer la qualité des consommables.

A noter : de nouveaux groupements de commandes devraient être lancés dans les semaines à venir en collaboration avec les SDIS du Grand Ouest. Ils permettront l'acquisition d'effets en matière d'habillement et de stoppeurs de fumées.



Journée d'échanges avec les représentants des 12 départements dans le cadre du groupement de commandes le 30 mars dernier.

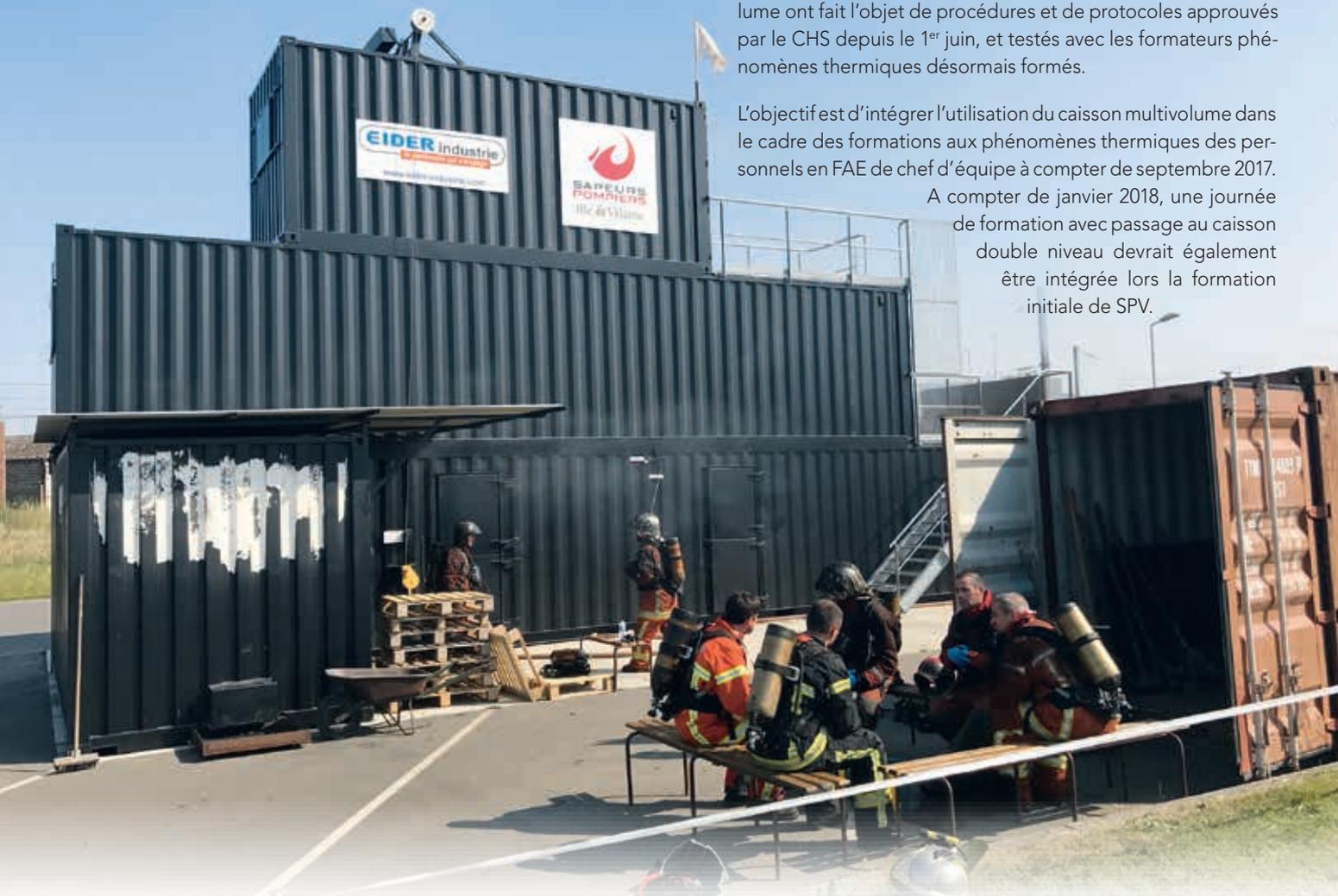
## Les premières formations au caisson multivolume prévues à la rentrée

Le 30 janvier dernier, un caisson multivolume a été livré sur le site de l'école départementale des sapeurs-pompiers. Il permettra aux sapeurs-pompiers en formation d'acquérir les techniques d'engagement et de progression d'un binôme dans les conditions réelles d'un incendie.

Les scénarios d'engagement des stagiaires au caisson multivolume ont fait l'objet de procédures et de protocoles approuvés par le CHS depuis le 1<sup>er</sup> juin, et testés avec les formateurs phénomènes thermiques désormais formés.

L'objectif est d'intégrer l'utilisation du caisson multivolume dans le cadre des formations aux phénomènes thermiques des personnels en FAE de chef d'équipe à compter de septembre 2017.

A compter de janvier 2018, une journée de formation avec passage au caisson double niveau devrait également être intégrée lors la formation initiale de SPV.



## Un nouveau site internet pour les sapeurs-pompiers d'Ile-et-Vilaine

À compter de septembre, vous pourrez découvrir le nouveau site internet du SDIS entièrement repensé et modernisé.

Conçu par la Mission communication en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et la société Be API spécialisée dans la création de sites webs, le nouveau site internet offrira une nouvelle expérience de navigation.



### Ses nouveautés

- Une mise en valeur des actualités du SDIS et de son fil d'actualité sur les réseaux sociaux
- Une information plus riche sur le fonctionnement et l'activité du SDIS à travers un menu enrichi et des galeries photos
- Une meilleure mise en valeur des voies de recrutement possibles (SPV, SPP, JSP) et des partenariats à mettre en place avec les employeurs de SPV
- Une large place à la prévention et à la sensibilisation aux premiers secours pour le grand public et le milieu éducatif
- Une rubrique dédiée à l'information des maires qui sera régulièrement enrichie
- La possibilité de s'abonner à une newsletter afin de recevoir les dernières actualités du SDIS directement dans sa boîte mail

Alors, connectez-vous dès septembre pour votre première visite sur le site : [www.sapeurs-pompiers35.fr](http://www.sapeurs-pompiers35.fr) ou [www.sdis35.fr](http://www.sdis35.fr)



## Le colonel Pierre Patet passe le commandement

Après 40 années de vie professionnelle, le colonel Pierre Patet, chef du corps départemental de sapeurs-pompiers, a pris sa retraite. Il a passé le commandement le 1er juin au colonel Eric Candàs, qui occupait la fonction de directeur départemental du SDIS du Finistère. Dernier entretien avec le colonel Patet qui aura consacré ces 8 dernières années à l'Ille-et-Vilaine.



*40 années de vie professionnelle s'achèvent pour vous. Comment résumer ce long parcours ?*

Je suis originaire de Paris. J'ai découvert le monde des sapeurs-pompiers un peu par hasard. Rien ne me prédestinait à cela. Je suis issu de la 1<sup>ère</sup> promotion de l'IUT hygiène et sécurité de St-Denis (l'IUT de Bordeaux avait ouvert l'année précédente), une filière en pleine explosion à l'époque. Les SDIS manquaient d'officiers et cherchaient à recruter via cette formation. J'ai découvert les sapeurs-pompiers comme cela, d'abord en étant sapeur-pompier volontaire durant les vacances scolaires à Fontainebleau en Seine-et-Marne, puis un peu plus encore au cours d'un service militaire réalisé au sein de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

J'ai fait ensuite mes premiers pas d'officier en tant que sous-lieutenant au corps départemental de sapeurs-pompiers de Seine et Marne où je suis resté 6 ans. J'ai pu appréhender les fonctions d'officier de centre, d'adjoint puis de chef de centre alors que je n'avais que 24 ans. Mon envie de découvrir la France et d'autres services d'incendie m'a ensuite conduit à rejoindre le Loiret où j'ai passé 5 années comme chef des bureaux formation-sport et prévision-opération. Cela m'a permis de travailler avec des corps communaux, tel celui d'Orléans.

J'y ai conduit le projet de création du premier système de transmission d'alerte départemental. Je me suis ensuite présenté au brevet de directeur, et j'ai été reçu ! J'avais seulement 33 ans. Mon envie de me lancer de nouveaux défis et d'explorer d'autres horizons m'a amené à découvrir par la suite 5 autres départements en tant que directeur départemental.

*Vous totalisez 29 années de carrière en tant que directeur départemental. Que vous ont apporté ces expériences ?*

Effectivement, j'ai toujours eu l'envie d'aller à la rencontre de nouveaux territoires, de nouvelles personnes et de me confronter à de nouvelles problématiques dans des contextes différents (départementalisation, crise financière, contexte politique...). Mon parcours m'a ainsi amené à exercer dans le Cantal durant deux ans et demi (du 1er janvier 1988 au 1er août 1990), dans l'Aisne durant 8 ans (du 1<sup>er</sup> août 1990 au 1<sup>er</sup> août 1998), en Sarthe durant 4 ans (du 1<sup>er</sup> août 1998 au 1<sup>er</sup> juillet 2002), en Essonne durant 7 ans (du 1<sup>er</sup> juillet 2002 au 1<sup>er</sup> février 2009) et en Ille-et-Vilaine qui est mon immersion la plus longue au sein d'un département avec plus de 8 années passées parmi les bretonnais.

Dans chacun de ces départements, j'ai découvert de magnifiques endroits et des organisations ô combien différentes. Le Cantal m'a permis de me frotter aux feux de forêts et à une organisation basée sur un grand nombre de corps communaux avec un volontariat fort. C'est là que j'ai commencé à apprendre le travail d'un directeur départemental. L'Aisne m'a fait découvrir et parcourir un grand département très contrasté et marqué par l'histoire. J'y ai conduit un magnifique projet de système de traitement de l'alerte, fédérateur dans un département composé de 817 communes. J'y ai malheureusement connu aussi la perte douloureuse de deux sapeurs-pompiers sur interventions. La Sarthe m'a permis de réaliser la départementalisation d'un grand nombre de corps communaux et celle, plus délicate, d'un corps de communauté urbaine, celui du Mans. C'est dans ce département que j'ai rencontré mon adjoint, le colonel Philippe Stechmann, qui m'a rejoint en

Ille-et-Vilaine pour m'apporter un précieux concours. En Essonne, j'ai œuvré à la construction et au pilotage d'un jeune établissement public (le service incendie relevait auparavant du département) en mettant en place une politique de maîtrise des coûts, de ressources humaines et de communication à l'instar des autres collectivités publiques. J'ai particulièrement apprécié dans ce département de région parisienne la force et la technicité du corps départemental servi par des sapeurs-pompiers remarquables, hélas trop souvent exposés aux violences urbaines, violences quotidiennes et exceptionnelles comme celles de décembre 2005. Et depuis 2009, l'Ille-et-Vilaine m'a accueilli.

Ce magnifique département, vivant et dynamique, m'a séduit d'emblée. J'ai eu la chance d'y trouver une belle feuille de route avec le premier projet stratégique élaboré en partenariat par le SDIS et le Département. Il m'est revenu de piloter sa mise en œuvre avec une équipe de direction de rêve. Nous avons souhaité porter un effort particulier sur la réorganisation territoriale avec la création de la fonction dédiée de chef de centre mixte et la mutation du métier de chef de groupement, fonctionnel et territorial, ce dernier plus particulièrement positionné sur l'animation des territoires et la recherche de solutions aux problématiques rencontrées par les chefs de centre.

Au cours de ma carrière, j'ai toujours pris plaisir à découvrir ces différents environnements et à aller à la rencontre des personnels, comme des partenaires des SDIS. Nous avons la chance, au travers de notre profession, de côtoyer toutes les composantes de la société (préfets et agents de l'Etat, élus et fonctionnaires territoriaux, associations, médias, employeurs, milieu hospitalier, métiers de la sécurité ...). Cette diversité des relations professionnelles et le travail en partenariat m'ont enrichi intellectuellement et apporté beaucoup de satisfaction.



## *Et sur le plan opérationnel, quels souvenirs marquants gardez-vous en mémoire ?*

Plusieurs interventions m'ont bien sûr marqué au cours de ma carrière. Comme il faut en retenir quelques-unes, citons des phénomènes climatiques où j'ai dirigé les secours : dans le Cantal un épisode de fortes pluies et une brutale fonte des neiges à l'origine d'une coulée de boue qui a emporté une famille et sa maison en 1990, dans l'Aisne les inondations catastrophiques des rivières Oise, Aisne et Marne en 1993 et la grande tempête de décembre 1999 en Sarthe A Laon, j'ai été confronté en 1997 à une chute d'avion dans un étang qui a fait huit décédés. Il y a aussi eu un important carambolage à La Ferté sur l'A11 entre une voiture et un poids lourds qui a pris feu avant d'exploser, provoquant trois victimes carbonisées. Plusieurs feux de forêts impressionnants m'ont également marqué, comme à Oizé et Brettes-les-Pins (72), ainsi que quelques feux industriels d'ampleur, à la Ferté sous Jouarre et à Aurillac. En Ille-et-Vilaine, je retiendrais particulièrement des feux difficiles comme celui de la place Saint-Michel, ou celui de la rue Guy Ropartz à Rennes, ou encore celui qui a pris dans le centre historique de Vitré et qui a coûté la vie à une personne.

## *Quels sont vos projets pour la suite ?*

J'ai exercé la fonction de directeur départemental durant 29 ans. C'est un travail exigeant et qui demande beaucoup de disponibilité et d'énergie. Je vais désormais tâcher de profiter de ce luxe qui s'offre à moi de maîtriser mon emploi du temps pour me consacrer à plusieurs projets de voyages. Il y a beaucoup de régions que je souhaite découvrir ou redécouvrir en France et en Europe. J'ai également l'envie de parcourir aussi de nouveaux territoires et d'aller à la rencontre d'autres cultures plus lointaines. Mais je vais surtout apprendre à vivre sans contraintes, loin du téléphone portable et en me détachant le plus possible de la pression sociale et de l'actualité dramatique !



Le colonel Eric Candau et le contrôleur général Pierre Patet



## Colonel Eric Candas, nouveau directeur départemental des services d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine

**Jeudi 1<sup>er</sup> juin, c'est une très belle cérémonie officielle de passage de commandement du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers d'Ille-et-Vilaine qui s'est déroulée sur le site de l'école départementale des sapeurs-pompiers à L'Hermitage.**

Présidée par Christophe Mirmand, Préfet de Région Bretagne et Préfet d'Ille-et-Vilaine, et Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'Administration du SDIS, en présence d'André Chouan, maire de L'Hermitage, la cérémonie a permis d'honorer le colonel Pierre Patet qui a exercé pendant plus de 15 années en qualité de directeur départemental des services d'incendie et de secours de catégorie A. Il a ainsi été promu au grade de contrôleur général par le Préfet et le Président du Conseil d'administration du SDIS.

Le colonel Eric Candas a ensuite été institué dans son commandement de Chef de Corps.

### Colonel Eric Candas, directeur départemental du SDIS 35

Arrivé dans le département du Finistère en 2011, le colonel Eric Candas a passé presque 6 ans à la tête du SDIS 29. Aux côtés de nombreux collaborateurs et élus du Conseil d'administration du SDIS, il a piloté de nombreux dossiers structurants :

- La mise en place d'une nouvelle organisation des services en 2012
- La réalisation du projet d'établissement pour apporter une meilleure lisibilité aux actions du SDIS 29

- La mise en œuvre des travaux de révision du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR)
- Le renouvellement de tous les systèmes d'information
- La mise en œuvre du réseau ANTARES permettant au SDIS d'utiliser un outil de transmission moderne et partagé avec un ensemble de services de sécurité et d'urgence
- Ou encore, le travail engagé avec le Conseil départemental portant sur une recherche de synergies entre les 2 établissements

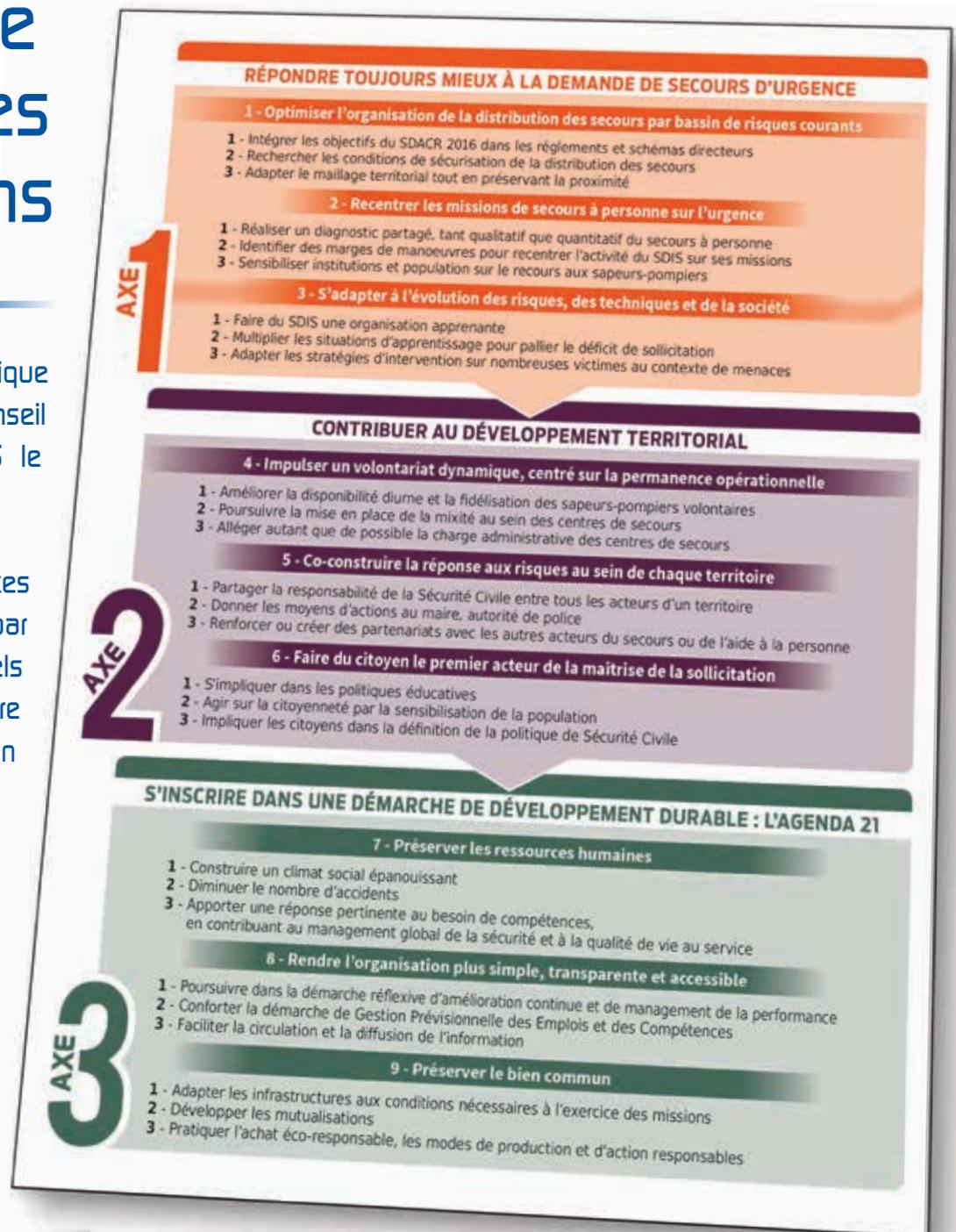


# Le projet stratégique dessine les orientations du SDIS

Le nouveau projet stratégique a été approuvé par le Conseil d'administration du SDIS le 13 décembre 2016.

Autour de trois axes stratégiques, il se traduit par 27 objectifs opérationnels qui fixent le cap à suivre jusqu'en 2021. Présentation de ces orientations.

Pour plus d'informations, l'intégralité du projet stratégique est en ligne sur le site intranet du SDIS, rubrique Vie du SDIS/ les piliers.



## Le projet de service 2017-2018

Des actions concrètes à mettre en œuvre sur les années 2017-2018 découlent du projet stratégique. Elles sont détaillées dans le projet de service du SDIS (voir supplément dédié au projet de service 2017-2018, diffusé avec ce magazine)

## Une nouvelle section de JSP ouvre à Redon !

A compter de septembre 2017, une nouvelle section de JSP voit le jour sur le sud du département. Plusieurs formateurs de Maure-de-Bretagne, Pipriac, Saint-Sulpice-des-Landes et de Redon s'associent pour dispenser les différents enseignements lors de séances programmées chaque samedi matin. 14 jeunes s'inscrivent dans ce dispositif cette année : une bonne nouvelle sur un secteur où le besoin de recrutement se fait sentir. Ces adolescents devraient, on l'espère, venir renforcer les effectifs

de sapeurs-pompiers volontaires de ces CIS dans 4 ans !

L'Ille-et-Vilaine compte désormais 12 sections de jeunes sapeurs-pompiers en Ille-et-Vilaine sur les communes de L'Hermitage, Montfort-sur-Meu, Saint-Aubin-du Cormier, L'Hermitage, Dinard, Vitré, Cancale, Plerguer, Bédée, Dinard et Combourg. Près de 170 jeunes sont actuellement en cours de formation.

## Les cadets de la sécurité civile expérimentés en Ille-et-Vilaine



C'est une première en Ille-et-Vilaine ! Les classes de cinquième des collèges Beaumont et Le Cleu Saint-Joseph de Redon et Noël du Fail à Guichen expérimentent à compter de la rentrée scolaire prochaine le dispositif «Cadets de la sécurité civile». 75 élèves, soit 6 élèves par classe, se sont portés volontaires pour suivre une formation à la prévention et aux gestes de sécurité. L'objectif est de leur permettre d'acquérir des réflexes dès le plus jeune âge, pour développer leur sens civique et encourager leur engagement au sein de la sécurité civile. Ils vont bénéficier d'une formation hors temps scolaire, qui sera réalisée sur les temps libres en semaine (mercredi après-midi) à raison de 6 séances avec le SDIS 35, complétées par des séances en collège avec les enseignants. Tous les jeunes volontaires débiteront cette formation en septembre prochain. Elle sera dispensée en

partie par certains professeurs, mais aussi par des intervenants du SDIS (groupement sud-ouest, CIS de Redon et alentours) qui assureront une partie de la formation en centre de secours, grâce à la collaboration active d'animateurs IPCS du Groupement Formation-Sports et d'animateurs JSP. Les futurs cadets apprendront ainsi à identifier les risques de leur environnement. Une partie de l'enseignement est consacré à l'apprentissage de la culture de la sécurité civile. Ils seront ensuite formés aux gestes qui sauvent (PSC1) et à la prévention contre les incendies. A l'issue de l'année scolaire, les élèves recevront leur diplôme de cadet de la sécurité civile.

Cette opération s'inscrit pleinement dans l'ambition portée par le nouveau projet stratégique du SDIS : faire de la sécurité des bretonnes et des bretonniers une préoccupation collective. Espérons que cette initiative portée sur les communes de Redon et de Guichen séduise d'autres établissements scolaires sur les années à venir, afin de permettre au SDIS de porter plus largement ses messages de prévention et de sensibilisation des risques auprès des jeunes générations.

Une convention qui permettra d'officialiser le lancement de l'opération Cadets de la sécurité civile sera signée à la rentrée par Christophe Mirmand, Préfet d'Ille-et-Vilaine, Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental et Président du CASDIS, l'inspecteur académique, directeur des services académiques de l'Education nationale, le directeur diocésain de l'enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine et les responsables des 3 établissements scolaires concernés pour l'année scolaire 2017-2018.



## A Cesson-Sévigné, un feu se déclare dans une résidence étudiante

Le 23 mai dernier à 2h44, le CTA-CODIS reçoit un appel pour signaler un feu dans une résidence étudiante de l'école Supélec de 3 étages. Des personnes manquent à l'appel et d'autres sont bloquées dans les étages. Trois groupes incendie, un groupe secours à personne, un groupe commandement colonne et un groupe CRM sont engagés d'emblée. Quelques minutes plus tard, de nombreux appels signalent que des personnes se défenestrent. Le CTA-CODIS renforce le départ par les moyens du plan NOVI. A l'arrivée du FPTSR 21, des flammes sortent du 1<sup>er</sup> étage, des victimes sont à terre et d'autres se manifestent aux fenêtres. Les premières actions sont lancées : établissement d'une LDMR 500 au 1<sup>er</sup> étage. L'arrivée des renforts permet de lancer des actions supplémentaires et l'intervention se structure en 3 secteurs avec l'arrivée des premiers échelons de commandement :

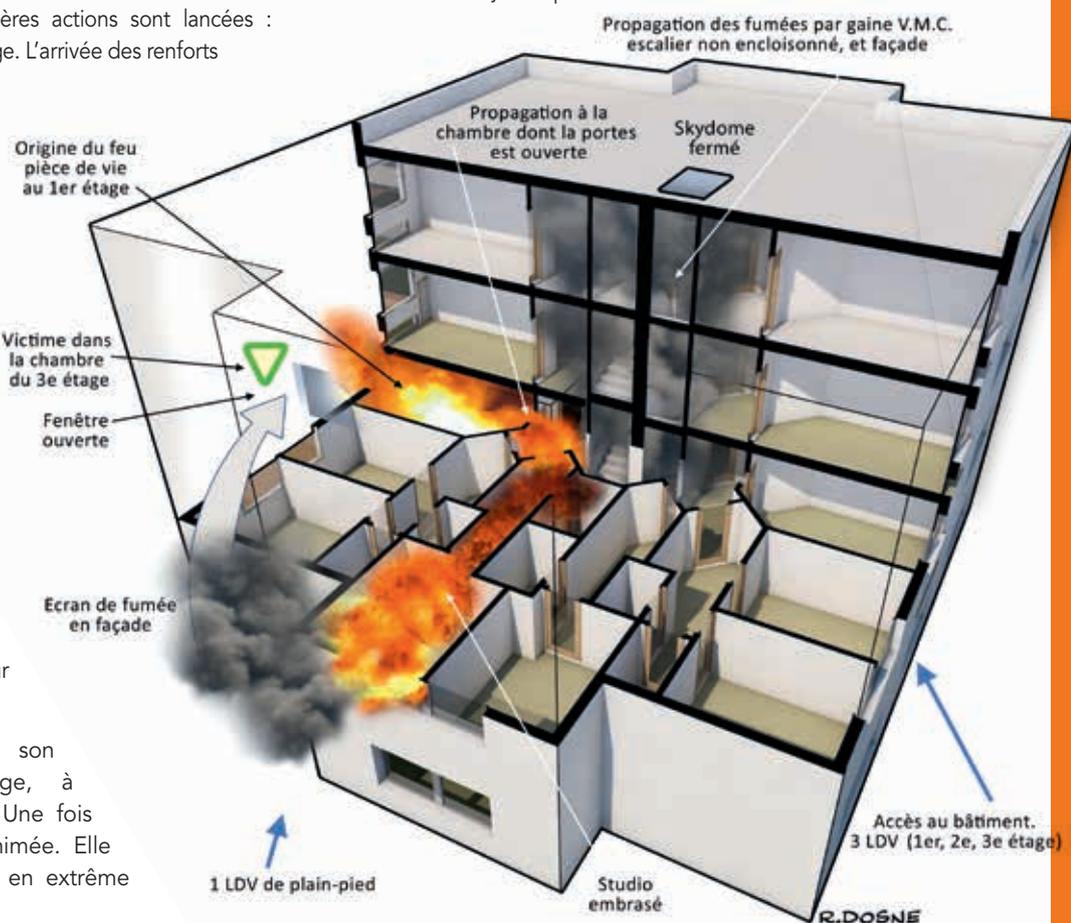
**Un secteur incendie** : mise en sécurité de 3 personnes à une fenêtre du 3<sup>e</sup> étage, reconnaissances avec une LDMR 500 à chacun des 3 étages et une LDMR 500 est établie à l'extérieur pour couper la propagation du R+1 au R+2.

**Un secteur extraction** : prise en charge de plusieurs défenestrés, dont 3 sont encore à terre, et d'autres victimes descendues d'elles-mêmes

**Un secteur PRV** : prise en charge de l'ensemble des victimes au sein du bâtiment à usage de foyer pour l'ensemble des résidences.

Une victime est retrouvée dans son appartement enfumé au 3<sup>e</sup> étage, à l'aplomb de l'appartement en feu. Une fois extraite, la victime en ACR est réanimée. Elle est transportée au CHU médicalisée en extrême

urgence. Le Chef EMOD prend le COS et structure l'intervention en configuration NOVI. Une fois l'incendie éteint, le PRV se transforme en PMA avec la médicalisation des victimes, souffrant de traumatismes liés à la défenestration pour quelques-unes d'entre elles, et d'intoxication au monoxyde de carbone pour d'autres. Le bilan à l'issue de l'opération de secours est de 53 victimes : 3 urgences absolues dont 1 extrême urgence, 24 urgences relatives et 26 impliqués. La victime en extrême urgence décédera dans les jours qui suivent l'intervention.



EPA reconnaissances  
sauvetages  
mises en sécurité

3 sauvetages

Défenestré

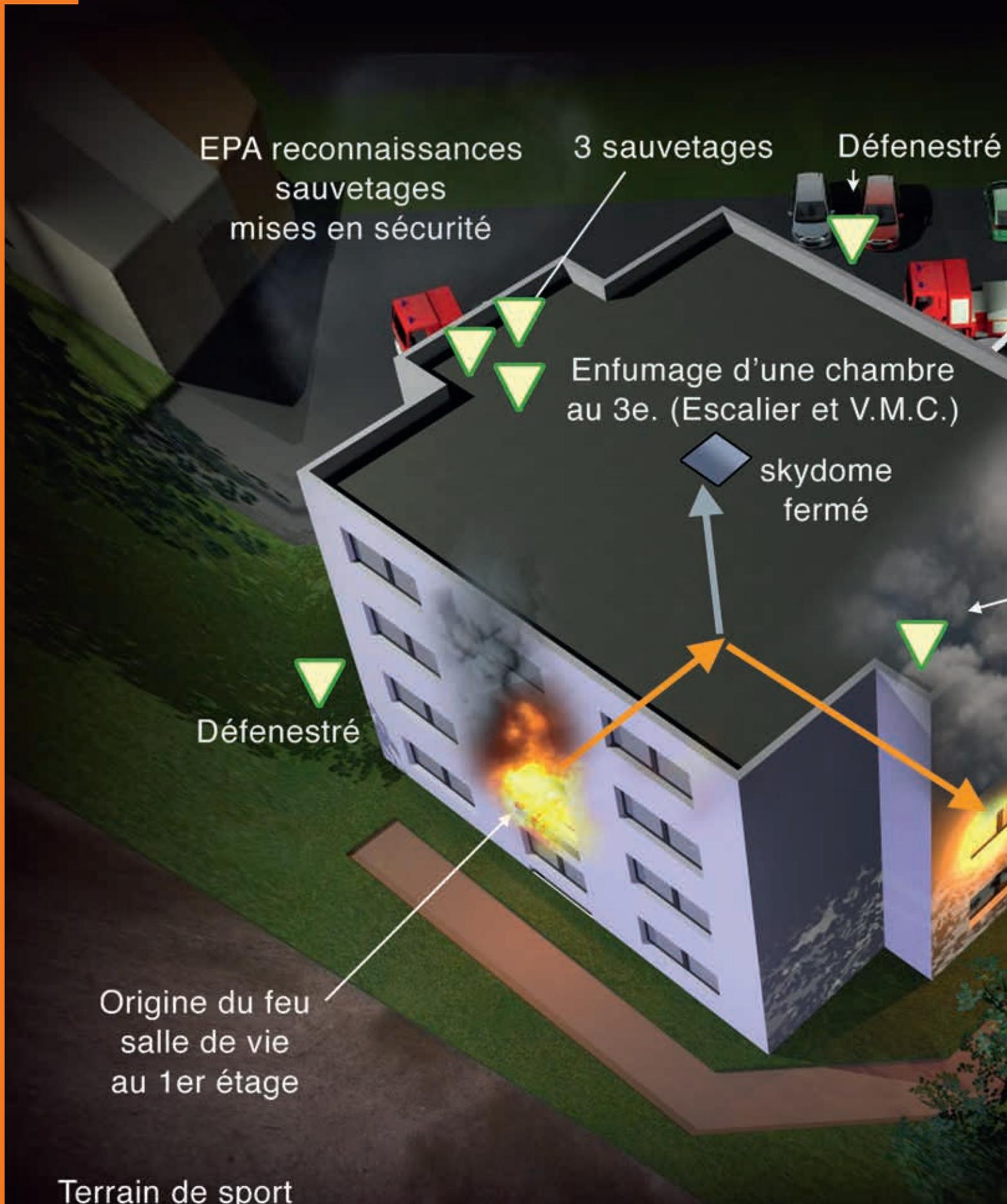
Enfumage d'une chambre  
au 3e. (Escalier et V.M.C.)

skydome  
fermé

Défenestré

Origine du feu  
salle de vie  
au 1er étage

Terrain de sport



## COMPRENDRE LA SITUATION D'INTERVENTION

Parking

Victime  
manquante

Defenestré

Propagation à  
une chambre  
du 1er étage

### Moyens opérationnels

2 FPT - 3 FPTL - 3 FPTSR - 2 EPC - 1 EPS - 9 VSAV - 3 VLS - 1 VSM - 1 VLDSM  
1 VSO - 1 VAR - 1 VTU - 1 PCM - 6 VLCG - 2 VLCC - 1 VLOS - 1 VLCEMOD,  
soit 118 sapeurs-pompiers des CIS d'Acigné, Betton, Bruz, Chartres-de-Bretagne,  
Châteaubourg, Châteaugiron, Iffendic, L'Hermitage, Lifféré, Melesse, Mordelles,  
Noyal-sur-Vilaine, Rennes Beauregard, Rennes Le Blossne et de la direction départementale.



## A Rennes, un feu se propage à plusieurs appartements



Le 22 avril vers 15h, le CTA-CODIS engage un groupe feu urbain pour un feu d'appartement, rue de Lorient. Sur place, les sapeurs-pompiers découvrent deux immeubles situés à cette adresse. Le feu concerne le 2<sup>ème</sup> et dernier étage d'un des bâtiments. La majorité des occupants ont évacué les lieux. Les dernières évacuations sont réalisées. Afin d'assurer l'extinction du sinistre et d'éviter sa propagation aux autres appartements, 3 LDMR 500 sont établies par les communications existantes. Une 4<sup>ème</sup> est mise en œuvre sur EPC pour arrêter la propagation vers la toiture. Le foyer le plus intense se situe au niveau d'une terrasse, côté cour, sur la face opposée à l'accès principal de plusieurs logements.

### Éléments favorables à l'intervention

- Appartements évacués par leurs occupants
- Points d'eau nombreux à proximité
- Immeuble très récent

Plusieurs lances à eau sont alors positionnées sur des échelles à coulisses. Le renfort du BEA est sollicité. Cependant, l'incendie prend de l'ampleur rapidement. Il perce la toiture du premier appartement sinistré et se propage à la toiture par le comble non recoupé. L'action des moyens aériens engagés sur le sinistre est rendue difficile par la structure de la couverture en bac acier. Il est nécessaire de retirer ces plaques métalliques pour atteindre le foyer qui s'attaque à la charpente et aux combles. Après une intense phase de lutte, le feu est éteint à 17h30. Une longue opération de dégarnissage des façades et toitures s'ensuit avant de procéder au déblai. Des moyens d'épuisement seront sollicités pour assécher les appartements touchés par les eaux d'extinction. Aucune victime n'est à déplorer, mais 14 personnes devront être relogées. 8 lances auront été nécessaires pour éteindre ce sinistre qui s'est propagé à 6 logements.

### Facteurs défavorables

- Une seule façade de l'immeuble accessible aux moyens aériens
- Pas de recoupement des combles sous toiture
- Couvertures des façades et toitures en bac acier fixés sur un bardage bois qui facilite la propagation sans pouvoir dégarnir ou faire des trouées facilement
- Accès au 2<sup>ème</sup> étage en duplex uniquement par une terrasse pour 4 appartements sur 5

### Moyens opérationnels

1 FPT – 2 FPTL – 2 FPTSR – 2 BEA – 2 EPC  
 1 VLOS – 1 VSAV – 1 VLS – 1 VTU – 1 VAR  
 1 VPRO – 1 VLCEMOD – 2 VLCC – 4 VLCCG  
 2 VSO, soit 64 sapeurs-pompiers des CIS d'Acigné, L'Hermitage, Melesse, Mordelles, Rennes Beaugard, Rennes Le Blossne, Rennes Saint-Georges et de la direction départementale.



## A Balazé, un violent incendie détruit une entreprise

Le 6 avril dernier vers 3 h du matin, les sapeurs-pompiers sont alertés pour un incendie qui ravage une usine de fabrication de cuisines et de salles de bains située à Balazé, près de Vitré. À l'arrivée des premiers moyens de secours, les 1 100 m<sup>2</sup> de bâtiment qui comptent une partie d'atelier menuiserie et des bureaux sont embrasés. Le feu menace de se propager à un rack de plusieurs bouteilles de gaz entreposées à proximité. Une lance est rapidement actionnée en refroidissement.

Une fois ce danger écarté, les bouteilles de gaz sont éloignées du sinistre afin de ne plus être soumises au rayonnement de l'incendie. 5 lances, dont deux sur moyens aériens, seront nécessaires pour permettre aux personnels mobilisés de maîtriser le foyer principal dans la nuit. Malgré l'intervention des sapeurs-pompiers, les dégâts sont très importants, mais il n'y a pas de blessés. Les sept personnes qui travaillent dans l'entreprise sont au chômage technique.

### Éléments favorables à l'intervention

- Précision du requérant qui a facilité l'engagement des moyens
- Pas de victime
- Météo clémente

### Facteurs défavorables

- Insuffisance de débit du réseau d'eau, nécessitant l'établissement d'une ligne de 800 mètres de tuyaux par DA.
- Présence de bouteilles de gaz et de bouteilles d'acétylène

### Moyens opérationnels

I FPTL – 2 FPT – I EPS 30 – I BEA – I CCGC  
 I DA+MPR – I VLHR – I VLOS – I VSAV  
 I VSO – 3 VLCC – I VLCC – I PCM,  
 soit 44 sapeurs-pompiers des CIS de Vitré,  
 Fougères, Argentré-du-Plessis, L'Hermitage,  
 Louvigné-de-Bais, Châteaubourg,  
 Saint-M'Hervé, Melesse, Beauregard  
 et de la direction départementale.



## Au port de Saint-Malo, un incendie se propage à plusieurs bateaux

Le 30 avril dernier vers 5h20, le CTA-CODIS est alerté pour un feu de bateau au port de plaisance des Bas Sablons à Saint-Malo. Arrivé sur les lieux, le premier détachement de Saint-Malo composé du chef de groupe, de deux FPT et d'un VTU équipé feu de navire fait face à plusieurs bateaux embrasés des deux côtés du ponton F, lui-même en feu. Deux LDMR 500 sont établies, d'abord sur la pompe IBN, puis rapidement sur le 1er fourgon sur les lieux, pour une attaque massive. Le renfort de 2 FPT, 1 VSAV et 1 BLS est demandé afin d'assurer la sécurité des intervenants et faire la part du feu. La police nationale, rapidement sur les lieux, procède à l'évacuation des pontons voisins, mais très vite, les amarres d'un premier bateau en feu cèdent. Poussé par le vent, celui-ci propage l'incendie à des bateaux situés sur le ponton E. Le personnel du FTCSR établit alors une deuxième ligne de 70 sur le ponton E pour attaquer ce nouveau foyer et stopper la propagation. D'autres bateaux en feu se détachent à leur tour et menacent d'étendre

l'incendie. Les gendarmes maritimes, puis les sauveteurs côtiers de Dinard et les personnels des FPT de Cancale et Plerguer, la SNSM et le personnel du port de plaisance se mobilisent pour acheminer vers une cale les bateaux en feu qui ont rompu leurs amarres et éviter la propagation à d'autres endroits du port. Les personnels des FPT Cancale et Plerguer procèdent alors à l'extinction des bateaux en feu qui y sont acheminés avant d'être remontés sur la cale par une société de dépannage. 4 LDMR 500 mises en action permettent de circonscrire le feu. Le feu est éteint sur le ponton E puis F. Le bilan est lourd : 8 bateaux coulés, 6 totalement détruits et 6 autres partiellement. Une reconnaissance effectuée par le commandant du port et le directeur du port de plaisance permettra d'évaluer la pollution. Ils choisiront de la neutraliser au moyen de dispersant. Une reconnaissance subaquatique permettra de confirmer en milieu de journée qu'il n'y avait personne à bord des bateaux qui ont coulé.



### Moyens opérationnels

1 FPTL – 1 FTCSR – 2 FPT – 1 VTU IBN – 2 VSAV – 1 VLS – 1 BLS SAV  
1 équipe PLG – 3 VLCCG – 1 VLCC, soit 38 sapeurs-pompiers des CIS de Saint-Malo, Rance Rive Gauche, Cancale, Dol-de-Bretagne, Plerguer et de la direction départementale.

### Éléments favorables à l'intervention

- Intervention en lien direct avec les manœuvres réalisées sur site par la garde
- Collaboration active des différents partenaires : gendarmes maritimes, police nationale, SNSM
- Présence de poteaux incendie à proximité immédiate des pontons...

### Facteurs défavorables

- Plusieurs bateaux totalement embrasés à l'arrivée des secours rendant impossible la traversée du ponton pour stopper le feu
- Grande marée et intervention à l'heure de basse mer qui entraîne des difficultés d'accès au ponton (très fort dénivelé au début de l'intervention) :
- Potentiel calorifique très élevé (coques en composite) et risques nombreux (bouteilles de gaz, stockages d'hydrocarbures, chutes de mâts, risque de chute des intervenants...)



## A Rennes, un feu de hangar se déclenche dans une déchetterie



### Moyens opérationnels

1 BEA – 2 EPS – 3 FPT – 1 FPTL – 2 FPTSR – 3 VLCCG – 1 VPRO  
2 VLCC – 1 VLOS – 1 VTU – 1 DA – 1 VAR – 1 VLS – 2 VSAV – 1 VSO,  
soit 74 sapeurs-pompiers des CIS d'Acigné, Betton, Melesse, Mordelles,  
Noyal-sur-Vilaine, Rennes Beaugard, Rennes Le Blosne, Rennes Saint-Georges  
et de la direction départementale.

Le 20 avril dernier, un incendie se déclenche dans une déchetterie à Rennes. Le feu a pris dans un stockage de 135 tonnes de déchets d'ameublement, matelas, canapés et autres matériaux. Il s'est propagé à un hangar d'une surface de 200m<sup>2</sup>, entièrement embrasé, provoquant une importante colonne de fumée noire. A l'arrivée des secours, les flammes menacent également de s'étendre à un bâtiment de 6000m<sup>2</sup> par la projection de matières incandescentes. Compte tenu de la proximité de la voie SNCF, le chef de colonne se met en relation avec le Chef d'Incident Local (CIL) de la SNCF afin de procéder à la coupure du courant de traction et de la circulation sur la voie. Le feu aura dévasté 500m<sup>2</sup>. Jusqu'à cinq lances à eau seront actionnées afin de circonscrire l'incendie dans le hangar qui abritait ces déchets, et éviter la propagation à l'ensemble de l'établissement.

### Éléments favorables à l'intervention

- Pas de victime
- Présence de personnels de l'entreprise sur le site

### Facteurs défavorables

- Potentiel calorifique élevé.
- Faible débit et pression du poteau incendie public
- Proximité immédiate de la ligne SNCF Paris/Brest
- Risque de propagation à un bâtiment de stockage de 600m<sup>2</sup>
- Structure métallique du bâtiment qui n'a pas permis l'engagement du personnel





## La nouvelle PFR : un souffle nouveau pour la prestation retraite des sapeurs-pompiers volontaires ! \_\_\_\_\_

Le décret instaurant la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance a été publié au Journal Officiel le 9 mai dernier. Quels sont les changements à venir? Que faut-il retenir de cette nouvelle prestation? Zoom sur les différents points clés à retenir.

## Pourquoi une nouvelle PFR ?

Les crises financières successives et les contraintes financières des SDIS pouvaient menacer la stabilité de la PFR 1, basée sur un régime par capitalisation. La Nouvelle PFR, basée désormais sur le principe de répartition et financée sur le budget annuel des SDIS sécurise désormais le régime. Elle succède donc à la première PFR mise en place entre 2005 et 2015.

La continuité des droits des SPV est assurée. La nouvelle PFR maintient le même niveau de prestations que la PFR1: les montants perçus par les bénéficiaires ne changent pas et pour les actifs, les droits futurs sont consolidés et sécurisés. La nouvelle PFR concerne tous les

SPV actifs ou ayant cessé leur activité à compter du 1er janvier 2016 en ayant effectué au moins 20 ans de services (15 ans en cas d'incapacité opérationnelle reconnue médicalement) et âgés d'au moins 55 ans. Cette prestation de fin de service sera versée chaque année.

## Pour quels montants ?

En fonction de la durée d'engagement du sapeur-pompier et sur le même principe que précédemment, les montants perçus annuellement seront définis selon l'ancienneté (hors temps de suspension ou interruption(s) de service suivie(s) d'un nouvel engagement) :

	Début de carrière avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1985	Début de carrière entre le 1 <sup>er</sup> janvier 1985 et le 31 décembre 1995	Début de carrière avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1985
Prestation de fin de service composée de :	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Allocation fidélité</li> <li>✓ Une part de la PFR1</li> <li>✓ Une part de la NPFR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une part de la PFR1</li> <li>✓ Une part de la NPFR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nouvelle PFR (NPFR)</li> </ul>

## Montants annuels perçus



Durée d'engagement	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	35 ans et plus
Montants 2017	472,04 €	944,07 €	1416,11 €	1888,13 €

Les prestations versées restent exonérées d'impôt et de cotisations sociales, et sont cumulables avec tout revenu et prestation sociale. Tous les anciens sapeurs-pompiers volontaires qui percevaient avant le 1er janvier 2016 une prestation de fin de service (vétérance, fidélité ou PFR1) continueront à percevoir les mêmes prestations.

Les SPV n'auront plus à verser de cotisations personnelles, obligatoires ou facultatives, un remboursement sera effectué pour tous ceux ayant déjà versé leurs cotisations dans le cadre de la PFR1 entre 2005 et 2015.

Les SPV partis en retraite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 n'ont pas encore perçu de prestation. La nouvelle PFR entrera en vigueur en prenant en compte tous les départs depuis cette date du 1<sup>er</sup> janvier 2016 (effet rétroactif).

## De nouveaux avantages

- Une majoration progressive au-delà de 35 ans de service: un SPV qui aura effectué au moins 35 ans de service et poursuivant son engagement au-delà de 55 ans bénéficiera d'une majoration progressive de sa PFR pour chaque année supplémentaire accomplie. Cette disposition tend à favoriser l'expérience et reconnaître les engagements de longue durée.
- Réversion automatique en cas de décès du bénéficiaire: au décès de l'ancien SPV, 50 % de la rente perçue sera automatiquement reversée annuellement aux ayants droits, sans demande initiale du SPV, et sans application d'une décote sur la rente versée.
- Perception systématique de la PFR en cas de décès en service commandé : quelle que soit l'ancienneté, les ayants droits percevront la PFR, sans délai, au taux maximal.



## La gestion et le financement de la nouvelle PFR (NPFR)

La gestion de la nouvelle PFR relève des SDIS et d'un organisme national de gestion, choisi par l'Association nationale pour la PFR (appel d'offres en cours).

Le régime est désormais financé par les autorités de gestion (SDIS et Etat à 50%). Le financement de la nouvelle PFR est assuré par une contribution publique annuelle obligatoire à la charge du SDIS. Cette contribution est versée à l'organisme national de gestion choisi.

**Chaque sapeur-pompier volontaire sera informé de façon détaillée par une note d'information adressée à l'ensemble des SPV du Corps Départemental. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire référent à la Mission Volontariat.**

*Pour plus d'informations, consulter le décret n°2017-912 du 9 mai 2017 instaurant la nouvelle PFR, publiée au Journal Officiel.*

# LES ACCIDENTS D'EXPOSITION AU SANG : les bonnes pratiques pour se protéger

## Quand y a-t-il un accident d'exposition au sang (AES) ?

Il y a un AES lorsque du sang ou un liquide biologique contenant du sang est en contact avec :

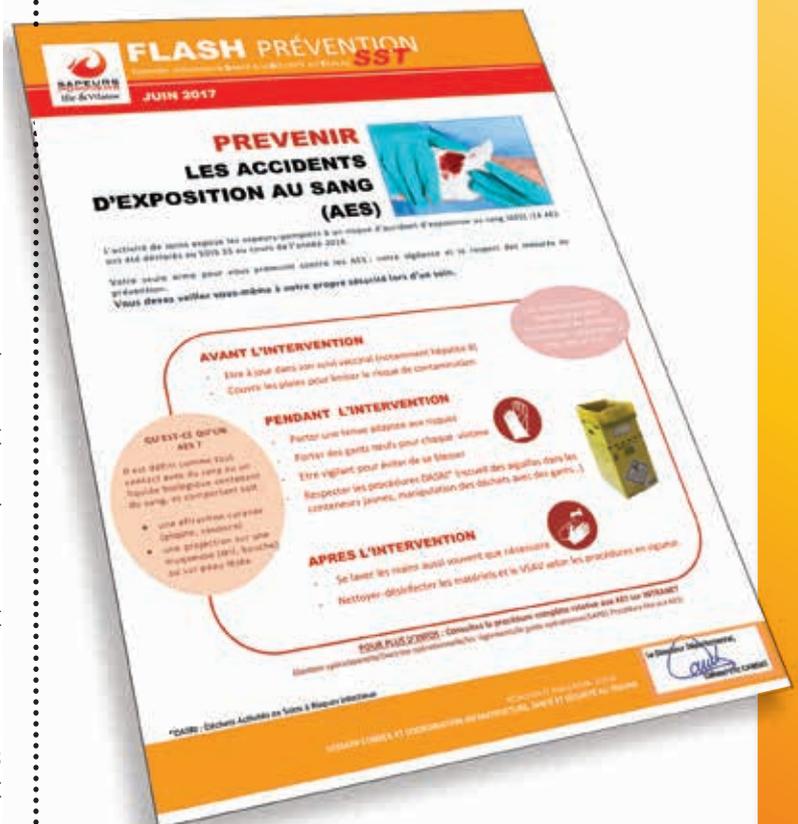
- une effraction cutanée (piqûre, coupure, morsure),
- une muqueuse (projection sur œil, nez et bouche),
- une peau lésée (accès au sang ou à la lymphe du sauveteur par croûte fissurée, lésion suintante...).

## CONDUITE A TENIR EN CAS DE SUSPICION D'AES

1. Si possible, se mettre en retrait de l'intervention
2. Procéder immédiatement au protocole de lavage et de désinfection (antiseptique sur plaie, ne pas faire saigner la plaie, eau ou sérum sur muqueuse/ cf. kit AES)
3. Informer son supérieur, qui transmet l'information au CTA-CODIS et contacte l'infirmier d'astreinte
4. Se rendre au service d'accueil des urgences dans les 2 heures pour évaluer de la nécessité ou non de réaliser un examen biologique (examen du risque de contamination)
5. En cas d'AES avéré, transmettre à la Direction dans les 48 heures suivant l'accident, la déclaration d'accident (feuille jaune) accompagnée du certificat médical initial
6. Dans les 72 heures, le SSSM contactera le SP pour s'informer sur les circonstances de l'AES et sur l'identité de la victime et répondre à ses questions éventuelles. En fonction du profil sérologique de la victime et de la nature de l'exposition, un suivi biologique peut être proposé (ou jugé non nécessaire) à 3 et 6 mois

## LES NIVEAUX DE RISQUE SELON LA NATURE DE L'EXPOSITION

- Risque important : Piqûre profonde, aiguille creuse de gros calibre contenant du sang
- Risque intermédiaire : Coupure avec bistouri, piqûre avec aiguille IM ou SC, exposition cutanéomuqueuse avec temps de contact > 15 minutes
- Risque minime : morsures, crachats, griffures



## POUR PLUS D'INFOS, RENDEZ-VOUS SUR L'INTRANET

Consultez :

- ▶ La procédure complète relative aux AES (Gestion opérationnelle/Doctrine opérationnelle/les règlements/ le guide opérationnel/SAP01 Procédure liée aux AES)
- ▶ Le flash prévention pour prévenir les AES (Vie des services / La santé / sécurité au travail / Les documents relatifs à la santé et la sécurité au travail/ Les flashes prévention)

\*DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques infectieux

# Les dernières nouvelles des projets immobiliers



Le nouveau bâtiment du CIS de Fougères

## Site de La Halterie

L'amélioration de la qualité de vie au travail fait l'objet d'une attention particulière de la part de Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'administration du SDIS. C'est pourquoi il a annoncé le lancement du projet de construction d'un site mutualisé, regroupant les services techniques du Conseil Départemental et du SDIS sur le site du Hill. L'objectif est de mettre en service ce nouvel équipement, qui représente 8 millions d'euros d'investissement, début 2021.

Des travaux sont cependant prévus à court terme avec les équipes du groupement des Services Techniques afin d'améliorer leurs conditions de travail au quotidien sur le site de La Halterie. Ils concernent :

- La pose de sols dans les bureaux et le couloir
- La création d'une douche pour le vestiaire femme (pour permettre une réelle mixité hommes-femmes des équipements)
- Le déplacement et la remise en état des radiants gaz ainsi que la fourniture de radiants individuels mobiles
- Le changement des menuiseries extérieures pour améliorer l'isolation
- Le captage des gaz d'échappement afin d'améliorer la qualité de l'air intérieure
- La réalisation de la peinture de sol des ateliers afin de limiter la poussière et faciliter l'entretien
- L'amélioration de la ventilation pour le confort d'été.

Tous ces travaux seront réalisés d'ici le mois de septembre.



Juillet 2017 : réalisation de la peinture des sols de l'atelier

## CIS de Fougères

Les personnels du centre ont emménagé dans les nouveaux locaux. La démolition de la partie administrative du CIS doit permettre la construction de la tour de manœuvre et l'aménagement des parkings et accès. Le nouveau centre de secours devrait être finalisé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018.



CIS de Fougères

## Future Direction et CIS Rennes Centre

Le lancement des travaux, légèrement retardé à la suite de lots infructueux lors de l'appel d'offres, est prévu à l'automne 2017 pour une durée de 35 mois.

## CIS de Gévezé

Le dossier est actuellement en phase Avant-Projet Sommaire pour un dépôt de permis de construire prévu prochainement. L'échéancier prévoit un démarrage des travaux au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018.



Pose de première pierre à Liffré

## CIS de Liffré

La pose de la première pierre a été réalisée le 21 mars dernier, rue de la Bergerie. La surface des travaux s'étend sur 660 m<sup>2</sup>. Les nouveaux locaux se répartissent en un bâtiment de plain-pied et une aire de manoeuvre qui accueillera une plateforme en R+2 et l'aire de désincarcération. On y trouvera une remise de 252 m<sup>2</sup> dont 38 m<sup>2</sup> dédiés au VSAV et un local de désinfection de 14 m<sup>2</sup>. 340 m<sup>2</sup> seront dédiés aux bureaux, vestiaires et divers locaux de stockage. Enfin, 15 places de stationnement sur la parcelle sont prévues.

A noter que ce chantier fait l'objet de clauses sociales dans le cadre du marché de travaux des aménagements paysagers. 105 heures seront réalisées en insertion.

Le projet est évalué à 1,3 million d'euros financés par le Département (80 %) et la commune de Liffré (20 %). Les travaux sont prévus de février 2017 à novembre 2017.



Le futur CIS de Liffré

## CIS de Vern-sur-Seiche

L'avant-projet définitif proposé par l'architecte Patrice Robaglia a été validé en avril 2017. Le permis de construire doit prochainement être déposé. Les travaux devraient ainsi démarrer début 2018 et s'étendre jusqu'à début 2019.

## CIS de Saint-Méen-le-Grand

La consultation des entreprises est programmée en septembre 2017 pour un démarrage des travaux en février 2018. La livraison du nouveau CIS est actuellement prévue en mai 2019.

## CIS de Plélan-le-Grand

L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre est prévue en octobre. La phase d'études s'étendra alors d'octobre 2017 à septembre 2018. La consultation des entreprises est programmée en septembre 2018. Les travaux sont prévus du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020.

## CIS de Janzé



Le futur CIS de Janzé

La consultation des entreprises a été engagée en juin et la remise des offres est prévue après la mi-juillet. Les travaux débuteront en fin de cette année pour une livraison à l'automne 2018.

## CIS Rennes Le Blosne

Les personnels ont pris possession du nouveau bâtiment de 4 niveaux. Le déménagement a été organisé en octobre 2016. La déconstruction du bâtiment qui accueillait les locaux de vie est terminée. La troisième phase du chantier a été lancée en mars 2017. Elle concerne la rénovation et l'extension du bâtiment existant. L'achèvement des travaux est prévu en décembre 2018.





## Sur le secteur de Vitré, des bornes de localisation sont installées aux abords des plans d'eau

Avec la multiplication des sentiers pédestres, le nombre d'intervention dans certaines zones touristiques a augmenté ces dernières années en Ille-et-Vilaine. Pas toujours facile pour les requérants d'indiquer aux sapeurs-pompiers où ils se situent ! Et bien souvent, les opérateurs du CTA-CODIS tâtonnent avant de localiser précisément le lieu d'une intervention ! Sur le secteur de Vitré, le service prévision-opération du Groupement Est et le service d'information géographique opérationnel (SIGOP) du groupement Prévision-opération ont émis une idée en partenariat avec Vitré Communauté et le Conseil départemental : la mise en place de bornes de localisa-

tion. Placées à proximité des plans d'eau de Haute Vilaine, La Cantache et d'Erbrée, elles permettront l'identification précise du lieu d'acheminement des secours, en indiquant un numéro de borne, un point kilométrique et le nom de la commune. Ce dispositif fait déjà ses preuves dans certaines zones touristiques, comme autour de la base de loisirs de Tremelin. 28 bornes ont été installées courant mai et sont désormais clairement identifiées en tant que point remarquable sur notre cartographie opérationnelle. Cette localisation plus précise devrait permettre un gain de temps dans l'acheminement des secours sur le secteur.

## La protection fonctionnelle, vous y avez droit !



**Si vous avez été victime d'une agression en lien avec l'exercice de vos fonctions, et que vous avez déposé plainte auprès des services de police ou de gendarmerie, vous pouvez demander à votre employeur à bénéficier de la protection fonctionnelle.**

### La protection fonctionnelle consiste pour le SDIS 35 à :

- Mettre à disposition un avocat chargé de défendre les intérêts de l'agent
- Prendre en charge les frais de procédure engagée à l'encontre de l'agresseur
- Assurer un soutien moral à l'agent en l'accompagnant à l'audience
- Mettre en œuvre et suivre l'exécution du jugement
- Verser à l'agent les dommages & intérêts auxquels l'auteur des faits (l'agresseur) aurait été condamné. Le SDIS 35 se retournera contre l'auteur pour le remboursement si celui-ci est solvable.

### Quelles agressions ouvrent droit à la protection fonctionnelle ?

- Les agressions verbales (injures, menaces de mort...)
- Les agressions physiques (avec mains, arme blanche, arme à feu...)
- Les agressions écrites (lettre anonyme, article de presse...)

### Qui peut bénéficier de la protection fonctionnelle ?

- Les agents de toute filière, qu'ils soient fonctionnaires ou agents non titulaires (PATS, SPP, SPV).
- Sur demande de l'agent, son conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité, ses enfants et ses ascendants directs.

### Qui contacter ?

Pour toute question et dépôt de plainte en lien avec vos fonctions, adressez-vous sans délai à Nadine Le Helloco (Direction des territoires et de la logistique) qui se chargera de l'instruction et du suivi de votre dossier de protection fonctionnelle.

Nadine LE HELLOCO - 02 99 16 15 07 ou [nadine.lehelloco@sdis35.fr](mailto:nadine.lehelloco@sdis35.fr)

► Vous ne pouvez plus intervenir sur le terrain  
► Conservez une activité opérationnelle

**Devenez opérateur  
au CTA-CODIS**



**Le CTA-CODIS recrute  
des opérateurs SPV  
pour renforcer son équipe**

**18  
112  
LES NUMÉROS  
D'URGENCE**

**VOUS ASSUREZ LES MISSIONS SUIVANTES**

- Traitement des appels d'urgence
- Suivi des interventions courantes et particulières

Pour plus d'informations, contactez le chef du CTA-CODIS au  
**02 99 12 56 22** ou par mail : [arnaud.guitton@sdis35.fr](mailto:arnaud.guitton@sdis35.fr)



## Le CTA-CODIS recherche des opérateurs SPV

Vous ne pouvez plus intervenir sur le terrain ?  
Vous pouvez conserver une activité opérationnelle et vous enrichir d'une expérience nouvelle en devenant opérateur SPV au CTA-CODIS.

Le CTA-CODIS cherche à renforcer son équipe pour assurer les missions de traitement des appels d'urgence et de suivi des interventions courantes et particulières réalisées sur le département.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'avis de vacance disponible sur le site intranet du SDIS disponible dans les dernières actualités sur l'intranet.

Vous pouvez également contacter directement le chef du CTA-CODIS :

**Arnaud Guitton au 02.99.12.56.22**  
ou par mail [arnaud.guitton@sdis35.fr](mailto:arnaud.guitton@sdis35.fr)

## Les dernières décisions soumises au Conseil d'administration...

### Conseil d'administration du 11 mai 2017

- Réorganisation de la Mission des systèmes d'information et de télécommunications : la MSIT est transformée en direction et réorganisée : un responsable sécurité des systèmes d'information à temps plein est identifié, et un service Réseaux est créé pour faire face aux besoins croissants en ce domaine
- Création des emplois fonctionnels de Directeur départemental et de Directeur départemental adjoint, suite aux évolutions réglementaires récentes
- Modification du Tableau des emplois permanents, permettant de prendre en compte ces deux emplois fonctionnels mais également d'augmenter le nombre de sous-officiers
- Evolution des règles de récupération des temps de trajet: simplification et clarification des règles applicables dans le cadre des formations des agents permanents
- Conventions de partenariat avec le SDIS 29 et la SNSM
- Convention de groupement de commandes avec d'autres SDIS pour l'achat de consommables pharmaceutiques



### Conseil d'administration du 6 juillet 2017

- Réorganisation de la Mission des systèmes d'information et de télécommunications : la MSIT est transformée en direction et réorganisée : un responsable sécurité des systèmes d'information à temps plein est identifié, et un service Réseaux est créé pour faire face aux besoins croissants en ce domaine
- Décision modificative n° 1 pour l'exercice 2017 : ajustements des crédits votés au budget primitif
- Tarification des formations et des outils du plateau technique : les outils du plateau technique de formation (maison à feu et simulateur d'urgence notamment) pourront lorsqu'ils ne seront pas utilisés pour les besoins du SDIS, être mis à disposition de partenaires publics ou de prestataires privés
- Conventions de groupement de commandes avec les SDIS du Grand Ouest : démarche de simplification et d'harmonisation des cahiers des charges pour différentes acquisitions (habillement, stoppeurs de fumées notamment) afin d'aboutir à des économies d'échelle

## Ils prennent de nouvelles fonctions



**Isabelle Limoux**  
(Groupement Est)  
**Assistante**  
Direction départementale



**Commandant Régis Demay**  
(Groupement Emplois et Compétences)  
**Chef de Groupement Prévision-Opérations**



**Typhaine Michel-Villaz**  
Groupement Prévision-Opérations



**Capitaine Erwann Legoff**  
**Nommé Conseiller en protocole**  
Actuel chef du service formation  
Groupement Est



**Capitaine Christophe Tardivel**  
(SDIS 78)  
**Service véhicules équipements**  
Groupement des Services techniques



**Capitaine Olivier Robert**  
(Chef du CIS de Redon)  
Groupement Prévention



**Lieutenant Jérémy Sys**  
(Adjoint au chef de CIS de Redon)  
Chef du CIS de Redon



**Lieutenant Eric Boulais**  
(Groupement Formation-sports)  
Groupement Prévention



**Lieutenant David Besnier**  
(Groupement Formation-sports)  
**Service Prévision-Opération**  
Groupement Sud-ouest



**Florence Launay**  
(Groupement Services techniques)  
**Mission volontariat - GEC**



**Adjudant Eric Aubeau**  
(CIS Tinténiac)  
**Adjoint au chef de salle au CTA-CODIS**



**Adjudant-chef Stéphane Allais**  
(CIS Bruz)  
**Service méthodes opérationnelles**  
et retour d'expérience  
Direction des Opérations

## Bienvenue aux 5 sapeurs-pompiers professionnels recrutés



5 nouvelles recrues viennent d'achever leur formation initiale de sapeur-pompier professionnel organisée conjointement dans le Maine-et-Loire. Bienvenue à Damien Garnier, Alexandre Landri, Mickaël Pruneau, Benoît Schlieper et Maxime Simon, affectés sur les CIS de Rennes Saint-Georges et Rennes Beauregard.

Lors de la cérémonie de journée nationale des sapeurs-pompiers, ils se sont vus remettre officiellement leur écusson et leur casque, symbole de leur intégration au Corps départemental des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine. Nous leur souhaitons la bienvenue.



## En visite au CIS de Rennes Sud-Ouest

Bruz Chartres-de-Bretagne

Né de la fusion des centres de secours de Bruz et Chartres-de-Bretagne, le CIS Rennes Sud-Ouest a fait son apparition en Ille-et-Vilaine le 1<sup>er</sup> juillet 2017. Nous vous invitons à découvrir ce centre où se côtoient professionnels et volontaires dans une belle harmonie.



### Lieutenant Michel Point, chef de centre



Après avoir longtemps travaillé à la Direction des Opérations du SDIS, et notamment au CTA-CODIS, Michel Point a pris le commandement du CIS de Bruz en 2012. Habitué à travailler à la fois avec des professionnels et des volontaires, il a conduit le projet de fusion des CIS de Bruz et de Chartres-de-Bretagne aux côtés du lieutenant Mickaël Louis, ancien chef de centre de Chartres-de-Bretagne, et aujourd'hui son adjoint au sein du CIS Rennes Sud-Ouest.

### Effectif

13 sapeurs-pompiers professionnels et 64 sapeurs-pompiers volontaires (50 issus de Bruz et 14 de Chartres-de-Bretagne) dont 9 femmes.

2 officiers – 21 sous-officiers – 25 caporaux – 29 sapeurs

### Fonctionnement

Distants de 5 kilomètres, les CIS de Bruz et de Chartres-de-Bretagne se situaient sur le même bassin de risque courant. La réflexion autour d'une coopération a été engagée fin 2014 afin de mutualiser les moyens humains et matériels. Elle s'est finalement traduite par une fusion qui permet notamment d'apporter une réponse à la carence en effectif rencontrée par Chartres-de-Bretagne. Le principe retenu : si l'effectif n'est pas suffisant pour armer un engin depuis Chartres-de-Bretagne, le transfert des véhicules et du personnel est réalisé vers le CIS de Bruz qui compte des sapeurs-pompiers en garde postée. Expérimenté depuis 2014, le système est rôdé mais suppose de l'anticipation et une certaine adaptabilité des personnels de l'encadrement dans la gestion des effectifs.

L'organisation opérationnelle du centre de secours est quelque peu atypique puisqu'elle repose sur un effectif de 3 sapeurs-pompiers en garde postée durant 24h qui comprend deux professionnels minimum et 6 volontaires en astreinte. Chaque jour, les manœuvres réalisées à la garde associent professionnels et volontaires. Des manœuvres autour du module de décontamination de masse sont également mises en place en commun, ainsi que plusieurs exercices intercentres et Novi. La FMPA secours à personne est également organisée ensemble sous la direction d'un formateur de Bruz ou de Chartres-de-Bretagne.

### Population défendue

Le centre de secours de Rennes Sud-Ouest couvre en 1<sup>er</sup> appel les communes de Bruz, Chartres-de-Bretagne, Chavagne Est, Pont-Péan, Goven nord et Pont-Réan nord, ce qui représente une population défendue de 32 500 habitants.

### Moyens matériels

1 EPA – 1 FPTSR – 1 VSAV – 1 VLCC – 1 VLHR – 1 VTU NRBC  
3 VL affectés à Bruz

1 VSAV – 1 CCF – 1 VTU – 1 VLF – 1 MDM (module de décontamination de masse mis en œuvre en cas d'intervention NRBC) affectés à Chartres-de-Bretagne.

### Nombre d'interventions

1520 interventions ont été réalisées en 2016, soit une augmentation de +26% par rapport à l'année précédente.

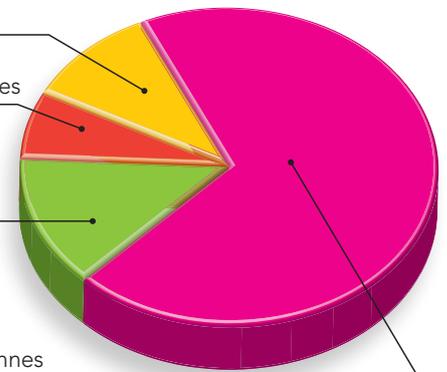
1120 interventions sur l'ancien CIS de Bruz et 400 sur Chartres-de-Bretagne.

160 incendies

108 opérations diverses

200 secours routiers

1051 secours à personnes



Le CIS Rennes Sud Ouest réalise une part importante de secours routiers (13.5%) liée à sa proximité avec les axes routiers qui génèrent un trafic très dense. A noter également la présence sur le secteur de 3 EPAHD, l'usine PSA et certains sites militaires sensibles notamment.

## Dans les locaux avec les personnels de garde

### Lieutenant Mickaël Louis, adjoint au chef du CIS et chef de groupe

« J'étais chef de centre à Chartres-de-Bretagne il y a quelques semaines, et je suis aujourd'hui adjoint au sein du nouveau CIS Rennes Sud-Ouest depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Je supervise désormais l'activité des services prévision-Opérations et Infrastructure-casernement à la fois sur les sites de Bruz et de Chartres-de-Bretagne. J'essaie aussi de mettre à profit du nouveau CIS mon expérience acquise en matière de recrutement et de management. Avec Michel Point, nous sommes complémentaires et nous faisons le nécessaire pour créer une belle osmose dans le binôme d'encadrement. Le fait de travailler avec des professionnels ne me pose aucun problème. En tant que chef de groupe, je côtoyais déjà très régulièrement des SPP en intervention. Nous avons essayé de dissiper les craintes que pouvaient avoir certains SPV de Chartres-de-Bretagne en la matière, notamment en réalisant aussi des gardes postées ; il faut parfois un peu de temps pour accepter le changement. Il a fallu trois ans avant que le projet de fusion soit suffisamment mûr pour aboutir ».



### Adjudant-chef Bastien Bizieux, responsable du service Prévision-Opérations

« Je suis sous-officier de garde SPP et SPV au sein du CIS depuis juin dernier. J'ai également d'autres casquettes puisque je suis SPV à Noyal-sur-Vilaine, ancien militaire en unité d'intervention de la sécurité civile (UISC), et aujourd'hui Président de l'ONG Birta France, spécialisée dans la formation, la prévention et l'intervention dans les situations de crise et les missions humanitaires. De par mon profil et mes expériences, j'ai toujours trouvé particulièrement riche de côtoyer la diversité. J'aime travailler avec des volontaires qui ont une approche et une culture différente du métier. Cela peut être un réel atout sur intervention. L'expérience professionnelle d'un SPV peut être très enrichissante sur certaines interventions comme des feux d'habitation ou des opérations diverses. Au CIS Rennes Sud Ouest, je supervise les équipes d'astreinte de

SPV, la prévision, les véhicules, petits matériels et la PUI, les équipes spécialisés et les relations publiques et partenariales. Des responsabilités que je veille à assumer avec rigueur. Et bonne humeur ! »



### Sapeur Tristan Le Goac, SPV depuis 4 ans

« Je suis arrivé SPV à Bruz en janvier après une première expérience de 3 ans dans les Yvelines. J'ai découvert la mixité à Magnanville où j'étais parfois le seul volontaire à la garde, puis à Rambouillet. Je suis donc déjà familiarisé avec le fonctionnement en garde postée, et d'ailleurs je ne connaissais pas le bip ni l'astreinte avant d'arriver en Ille-et-Vilaine ! J'ai bénéficié d'un bon accompagnement qui m'a permis de me mettre vite dans le bain et de me familiariser avec les matériels. Le fait de pouvoir profiter de la connaissance et l'expérience de professionnels est un vrai atout. Il y a tellement de choses à connaître ! Pour la formation de chef d'équipe que je prépare actuellement, je peux compter sur le soutien de mes collègues professionnels. Cela m'encourage et me motive. J'essaie également de participer le plus possible aux activités de cohésion, c'est pourquoi je me suis inscrit en binôme au challenge de techniques opérationnelles organisé à l'école départementale le 24 juin. C'était l'occasion de découvrir la maison à feu et nous avons eu la satisfaction de remporter le 2<sup>ème</sup> prix ».





S E R V I C E  
DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE  
ET DE SECOURS  
D'ILLE-ET-VILAINE

2 rue du Moulin de Joué  
35701 Rennes Cedex 7  
Tél : 02.99.87.65.43

■ [www.sapeurs-pompiers35.fr](http://www.sapeurs-pompiers35.fr) ■